

	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C (2)
GERANCE		
Honoraires pour encaissement de loyer et charges <ou= 750 euros	6,50%	7,80%
Honoraires pour encaissement de loyers et charges > 750 euros	6,00%	7,20%
Honoraires pour une demande d'acomptes mensuels - % supplémentaire	0,50%	0,60%
Honoraires pour rédition de comptes mensuelle - % supplémentaire	1,50%	1,80%
Honoraires pour déclaration de TVA - % supplémentaire	1,50%	1,80%
Honoraires pour déclaration de revenus fonciers - par appartement	50	60
Frais de clôture de compte propriétaire et remise du dossier	100	120
LOCATION		
Honoraires d'agence : sur le loyer annuel hors charges		1 mois
Rédaction de bail commercial - frais d'acte : % sur le loyer annuel	7,50%	9,00%
Rédaction de bail - frais d'acte : % sur le loyer annuel	0,00%	0,00%
Frais d'état des lieux (bailleur uniquement)		
Type 1 et garage	80	96
Type 2	85	102
Type 3	90	108
Type 4 et plus	120	144
Forfait déplacement visite de sortie (bailleur exclusivement)	50	60
Frais d'attestation C.A.F	2	2,4
Frais révision attestation C.A.F	1	1,2
Frais de clôture de compte	0	0

SYNDIC

Honoraires de gestion courante sur proposition en fonction des critères de la copropriété
Honoraires pour les autres prestations prévues au contrat de syndic

RÉMUNÉRATION A LA VACATION POUR LES PRESTATIONS variables NON INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL

La vacation couvre le temps passé pour la prestation ainsi que la durée du trajet (départ /retour au cabinet)

Pendant les heures ouvrables			
Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00			
	HT	TVA(1)	TTC(2)
• Syndic ou collaborateur	50	10	60
• Comptable	35	7	42
• Secrétariat	35	7	42
En dehors des heures ouvrables			
	HT	TVA(1)	TTC(2)
• Syndic ou collaborateur	100	20	120
• Comptable	50	10	60
• Secrétariat	50	10	60

Après 20h00, tarif des heures non ouvrables majoré de 25%

(1) TVA au taux en vigueur.			
(2) Variable en fonction du taux de TVA au jour de la facturation.			

RÉMUNÉRATION AU FORFAIT POUR LES PRESTATIONS VARIABLES NON INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL

	H.T	T.T.C (2)
Prise en charge du dossier de la copropriété	(gratuit)	
droit fixe	0	0
droit proportionnel	0	0
Etablissement de l'état daté à la charge du vendeur	250	300
Gestion des conso, forfaits et régularisations sur compteurs, par comptage	3	3,6
Forfait tenue assemblée générale supplémentaire (hors frais)	150	180
Requête en désignation d'un mandataire commun	150	180
Délivrance du carnet d'entretien	25	30
Délivrance des éléments nécessaires à l'établissement des diagnostics	50	60
Actualisation de l'état daté	10	12
Indication de la T.V.A (à la demande d'un ou plusieurs copropriétaires)	5	6

RÉMUNÉRATION AU % POUR LES PRESTATIONS VARIABLES NON INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL

TRAVAUX :		
de 1000 € à 25000€	2,5% H.T avec un mini de 50,00 €	
de 25000 € à 150000 €	1,5 % H.T	
au-delà de 150000 €	1 % H.T	

EMPRUNTS ET PLACEMENTS	
sur montant des fonds placés	0,5 T.T.C par an

FRAIS PARTICULIERS	H.T	T.T.C (2)
Location de salle dans les locaux du syndic	gratuit	
Copies et photocopies de tous les documents	0,15	0,18
Service prêt à la copropriété		1,00%
Constitution du dossier minimum	60	72
Recouvrement des créances	H.T	T.T.C (2)
Recettes sur encaissement divers (publicité, stationnement, etc...)		7,00%
Diffusion de procès-verbaux aux copropriétaires	Taxe postale	
Frais d'affranchissements (convocations, notifications, appels, etc...)	Taxe postale	
Frais d'affranchissements pour fonctionnement copropriété, taxe de base/lot	Taxe postale	

FRAIS DIVERS		
Vacation pendant les heures ouvrables	50	60
vacation en dehors des heures ouvrables	100	120
Frais pour chèque sans provision	25	30
Contentieux à la charge du débiteur		
mise en demeure 1	6	7,2
mise en demeure 2	20	24
remise du dossier à l'huissier, à l'avocat	50	60
frais chèques sans provisions ou rejeté	25	30

